

HISTOIRE

Pendant des siècles, de nombreux Valaisans quittent leur canton afin de mieux gagner leur vie, d'échapper à la précarité et aux conditions de vie difficiles des gens de montagne, de trouver une sécurité alimentaire, de conserver la liberté de pratiquer leur religion,... ; comme de nombreux Confédérés, la plupart s'engagent comme mercenaires auprès des armées d'Espagne, de Rome, de Naples et de France.

A partir du 19^e siècle, la vague d'émigration vers les Amériques touche aussi les Suisses, et particulièrement les Valaisans ; les nouveaux Etats d'outre-mer sont en effet à la recherche d'une main-d'œuvre européenne pour lancer leurs économies d'exportation, notamment dans le domaine de l'agriculture.

Quelques départs vers les Amériques ont lieu déjà entre 1819 et 1851 ; par la suite, durant quelques années, des familles valaisannes partent aussi pour l'Afrique, principalement l'Algérie. L'année 1857 marque le début d'un fort mouvement d'émigration vers l'Amérique du sud et vers l'Argentine en particulier.

Dans la première moitié du 19^e siècle, l'industrie valaisanne en est encore à ses balbutiements ; les habitants ne trouvant pas de travail en Valais tentent donc leur chance ailleurs et grossissent les rangs de l'émigration. Face à l'ampleur du phénomène, les autorités valaisannes réagissent pour limiter les départs. Dans ce but, elles adoptent une loi pour réguler l'action des agences d'émigration et empêcher le départ de gens qui ne peuvent subvenir à leurs besoins ; le Conseil d'Etat veut « prémunir les citoyens du Canton, qui ont l'intention d'émigrer, contre les entraînements irréfléchis, et assurer l'exécution des promesses que leur font les agences d'émigration ». Concrètement, « l'émigration des personnes qui, ne possédant ni l'intelligence ni les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins, et qui par conséquent sont exposées à mourir de misère ou à être renvoyées dans leurs communes, est prohibée d'une manière absolue ».

Cette loi fait du Valais un canton très protectionniste en la matière ; en 1857, suite à l'échec du convoi Pache à Marseille, le gouvernement songe même à interdire l'émigration.

Depuis le milieu du 19^e siècle, des millions d'Européens et des centaines de milliers de Suisses émigrent, partant à la recherche de nouvelles conditions de vie. En Valais, le phénomène s'accélère à partir de 1857 et connaît un pic entre 1868 et 1875 ; après un recul provisoire, l'émigration augmente à nouveau entre 1882 et 1892. Avant 1880, ce sont surtout les districts de Conches, Rarogne, Brigue, Viège, Monthey et Hérens qui fournissent le plus gros contingent de départs ; après 1880, l'émigration devient plus forte dans les districts de Conches, Sion, Martigny et Hérens, alors qu'elle régresse dans les districts de Rarogne, Monthey et Entremont. De manière générale, les départs sont plus nombreux en montagne qu'en plaine. La grande majorité des émigrants valaisans partaient alors pour les Etats-Unis et l'Argentine.

L'arrivée du train en Valais, facilitant les échanges, constitue un premier tournant dans l'économie valaisanne ; après une stagnation jusqu'en 1895 environ, les importations augmentent considérablement dès 1900, de même que les exportations dès 1905. L'industrialisation du pays permet une augmentation du niveau de vie des Valaisans. Avec la Première Guerre mondiale, l'émigration d'outre-mer est stoppée.

Quand on pense à l'émigration valaisanne, on a le plus souvent à l'esprit les milliers de personnes qui sont parties s'établir outre-mer durant le 19^e et au début du 20^e siècles. L'attention accordée à cette émigration de peuplement peut s'expliquer par son importance numérique, ainsi que par les enjeux généalogiques et identitaires qui y sont liés. Cela ne doit cependant pas occulter le fait qu'il s'agit là d'une forme historique d'émigration parmi d'autres et que bien avant les

départs pour les Amériques et pour l'Afrique du Nord, des Valaisans et des Valaisannes ont quitté leur territoire, de manière temporaire ou permanente. C'est ainsi que l'émigration de peuplement a pris la relève d'une émigration de type militaire, qui durant plusieurs siècles a vu de nombreux Valaisans partir au service de puissances étrangères, afin de gagner de quoi vivre ou parfois d'y trouver la gloire ? quand ce n'était pas la mort qui les attendait.

Le début de l'engagement militaire à l'étranger reste difficile à dater, mais la présence de mercenaires valaisans au service des rois de France est attestée dès le 13e siècle et revêt déjà une certaine importance à la fin du 15e siècle dans le cadre des guerres d'Italie et de Bourgogne.

[En savoir plus >](#)



L'ÉMIGRATION DE PEUPEMENT

C'est au moment où le service étranger valaisan s'essouffle qu'on va voir apparaître au long du 19e siècle une nouvelle forme migratoire affectant bon nombre de Valaisannes et de Valaisans, forme qu'on peut désigner comme une émigration de peuplement.

[En savoir plus >](#)



L'ÉMIGRATION RELIGIEUSE

De l'« impérialisme sacré » aux « ambassadeurs du Valais »

[En savoir plus >](#)



Utilisateur:

Mot de passe:

[Mot de passe oublié?](#) / [Créer un compte](#)
